Indications thérapeutiques Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles en cliquant ici

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament appartient au(x) groupe(s) générique(s) suivants :

- AMLODIPINE (BESILATE D') équivalant à AMLODIPINE 10 mg + VALSARTAN 160 mg - EXFORGE 10 mg/160 mg, comprimé pelliculéOuvrir la page de détail sur ce groupe générique

Composition en substances actives

Comprimé (Composition pour un comprimé)
amlodipine10 mg
sous forme de : bésilate d'amlodipine
> valsartan 160 mg

Présentations

> plaquette(s) PVC PVDC de 30 comprimé(s)

Code CIP : 378 181-9 ou 34009 378 181 9 3
Déclaration de commercialisation : 14/08/2007
Cette présentation est agréée aux collectivités

En pharmacie de ville :

- Prix hors honoraire de dispensation : 10,99 €
- Honoraire de dispensation : 1,02 €
- Prix honoraire compris : 12,01 €
- Taux de remboursement :65%

Aller au glossaire

> plaquette(s) PVC PVDC de 90 comprimé(s)

Code CIP : 378 183-1 ou 34009 378 183 1 5
Déclaration de commercialisation : 14/08/2007

Cette présentation est agréée aux collectivités

En pharmacie de ville :

- Prix hors honoraire de dispensation : 31,15 €
- Honoraire de dispensation : 2,76 €
- Prix honoraire compris : 33,91 €
- Taux de remboursement :65%

Aller au glossaire

Service médical rendu

Cliquez ici pour accéder au glossaire sur le SMR

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence. Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien `Avis du jj/mm/aaaa` ou encore sur demande auprès de la HAS . Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.
Redirection à la page d'aide

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Important	Avis du 21/06/2017Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 21/06/2017 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par EXFORGE reste important dans l’indication de l’AMM.

Amélioration du service médical rendu Cliquez ici pour accéder au glossaire sur l'ASMR

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence. Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien `Avis du jj/mm/aaaa` ou encore sur demande auprés de la HAS . Les avis et synthéses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Valeur de l'ASMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
V (Inexistant)	Avis du 24/10/2007	Inscription (CT)	Absence d’amélioration du service médical rendu par cette spécialité.

Valeur de l'ASMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
V (Inexistant)	Avis du 14/03/2007Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 14/03/2007 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Inscription (CT)	Les spécialités EXFORGE 5 mg/80 mg, EXFORGE 5 mg/160 mg et EXFORGE 10 mg/160 mg, associations fixes d'amlodipine 5 ou 10 mg et de valsartan 80 ou 160 mg n'apportent pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport à l'utilisation conjointe de chacun de leurs composants pris séparément.

Autres informations

- Titulaire de l'autorisation : NOVARTIS EUROPHARM LIMITED
- Conditions de prescription et de délivrance :
  - liste IAller au glossaire
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure centralisée
- Code CIS : 6 005 800 8